



F.S.U.
Martinique

BULLETIN ACADEMIQUE
F.S.U. MARTINIQUE
N°4
MARS 2016



ELECTIONS

à la

FSU

du vendredi 08 avril au
vendredi 29 avril 2016

F.S.U. Martinique

Bât.F5 Zac Rivière Roche

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43

SOMMAIRE

Editorial page 2

Calendrier électoral page 2

Liste « Unité et Action » page 3

Profession de foi page 5



EDITORIAL

Conformément au calendrier électoral adopté en CDFD, la Commission Electorale s'est réunie le mardi 15 Mars à 8h30 au siège du SNES pour l'ouverture des plis des listes.

Une seule liste s'est portée candidate : La liste « Unité et Action » et sans tendance.

Vous trouverez donc dans ce bulletin spécial « élections », sa liste et sa profession de foi ainsi que le bulletin de vote et le document de dépouillement des votes.

Le vote se déroulera du vendredi 8 au vendredi 29 avril 2016.

Comme convenu chaque syndicat déterminera ses modalités de vote et enverra les résultats à la Commission Electorale du 09 au 14 mai inclus.

La Commission Electorale invite fortement chaque syndiqué à participer à ce moment fort du fonctionnement démocratique de notre fédération FSU Martinique.

La Commission Electorale

CALENDRIER ELECTORAL

Du 16 au 21 mars 2016 : préparation du matériel de vote, du bulletin spécial « élections », et envoi aux syndicats pour transmission aux syndiqués.

Du vendredi 08 au vendredi 29 avril 2016 :
VOTE

Chaque syndicat déterminera ses modalités de vote.

Du 09 au 14 mai 2016 : Envoi des résultats par chaque syndicat à la commission électorale (C.E.)

Mardi 17 mai 2016 à 14 heures au plus tard, proclamation des résultats départementaux – sous réserve de contestation auprès de la C.E.

Vendredi 20 mai 2016 à 8h30 CDFD d'installation et élection du BEFD et du secrétariat.

Le nouveau CDFD décidera de la date du prochain congrès de la FSU Martinique.

Liste « Unité et Action » et sans tendance

BELLAY Régine	SNUIPP
BACLET Serge	SNES
RENVIER Pascal	SNEP
BRUSSET Lydie	SNES
HOPPE Henri	SNUIPP
COUCOULIS Didier	SNEP
GAUDION Gilles	SNES
THEAS Sophie	SNUIPP
VERTALE -LORiot Valérie	SNES
LAURENT Théodore	SNUIPP
TIAN SIO PO Miguel	SNES
GUSTAVE Charles	SNUIPP
GHUNAIM Manuel	SNES
DIOMAR Rosan	SNUIPP
LUCE Carnot	SNES
SARROTTE Joël	SNUIPP
AUDRAN Pierre	SNEP
ISMAEL-MARIUS Evelyne	SNUIPP

Liste « Unité et Action » et sans tendance

Profession de foi

Autour des orientations nationales d' « Unité et Action » tendance majoritaire au sein de la Fédération Syndicale Unitaire, des militants, membres de cette tendance ou non, se sont rassemblés pour faire vivre la FSU en Martinique avec les orientations suivantes :

I - Défendre et respecter la démocratie

La démocratie est le socle de notre projet syndical. Pour nous, elle est non seulement le respect de procédures formelles qui permettent le vivre-ensemble, mais aussi un idéal que tous les syndiqués doivent porter, au sein de l'organisation comme à l'extérieur. Actrice importante de l'Education et de la Culture, la FSU a une responsabilité particulière pour développer une éducation et une culture démocratique, égalitaire, laïque et ouverte, alors que les politiques actuelles tendent à favoriser ceux qui ont déjà plus et à encourager la peur d'autrui.

Pour nous, la Liberté ne peut se disjoindre de l'Egalité ni de la Fraternité. La lutte contre l'obscurantisme, le racisme et le sexisme est un pilier de notre engagement syndical. La FSU doit mener ce combat avec l'ensemble des organisations démocratiques, dans le respect de l'indépendance et des orientations propres à chacune.

2 - Défendre le service public et ses personnels

La défense du Service Public est la principale action, que nous devons mener pour défendre la démocratie.

Notre vision du service public n'est pas celle d'un prestataire de services effectuant les tâches que le marché ne trouve pas assez rentables, mais celle d'un acteur majeur de l'égalité entre les citoyens. Dans ce cadre, la défense du statut de la Fonction Publique et le respect des fonctionnaires sont indispensables pour qu'il assure ses missions. Le respect des fonctionnaires passe, par une reconnaissance de leur travail, par un traitement indiciaire correspondant à leurs qualifications, des recrutements en nombre suffisant pour assurer un service de qualité aux citoyens.

En Martinique, le service public ne doit pas être l'objet de manœuvres politiciennes, dissimulant le népotisme, le clientélisme et la corruption, comme des affaires récentes en sont les tristes exemples – Université des Antilles, emplois fictifs au Rectorat, etc. De plus, la FSU doit lutter contre la précarisation des emplois en réclamant une politique de formation adéquate et digne de ce nom – enseignants contractuels, AVSI, service civique. Par ailleurs, les difficultés spécifiques à la Martinique, notamment l'éloignement, doivent être mieux prises en compte. Il n'est pas normal que l'Etat ne finance pas l'installation des néo-titulaires dans l'Hexagone.

3 - Rassembler le syndicalisme

Au niveau national, comme en Martinique, le mouvement syndical est divisé. Si certaines divisions reflètent des visions différentes de l'action syndicale, d'autres sont la survivance d'habitudes que la volonté d'améliorer le sort des travailleurs doit dépasser. La FSU, à l'avant-garde du rassemblement syndical se proclame immédiatement « Unitaire ». Si l'horizon d'une centrale unique des travailleurs est encore lointain, la FSU, dès à présent et à tous les niveaux, favorise l'unité d'action et la convergence des luttes.

En Martinique, la FSU doit favoriser le travail en commun le plus large possible, dans le respect de l'histoire et des analyses de toutes les organisations, mais sans sacrifier ses valeurs ni ses principes, ni diminuer sa capacité d'action. Des initiatives en ce sens seront prises par la fédération.

4 - Renforcer la fédération, mieux faire connaître notre projet

Renforcer notre outil fédéral, renforcer notre implantation dans la Fonction Publique d'Etat et dans la Fonction Publique Territoriale, prendre toute notre place dans l'ensemble des débats nationaux et internationaux passent par une implication plus forte des syndicats nationaux dans le fonctionnement de la FSU. Cela passe aussi par une collaboration plus étroite entre syndicats de la FSU au niveau des établissements ou des sites. Des revendications communes doivent émerger pour éviter les dérives corporatistes, dans le respect des identités professionnelles. La fédération s'engage à soutenir les initiatives communes de ses syndicats dans tous les domaines. Construire un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique, bâtir des dynamiques interprofessionnelles rassemblant largement les travailleurs, sur les revendications à déterminer avec eux. Toutes les actions à mener passent par une fédération forte et démocratique.

Renforcer la fédération, c'est aussi mieux faire connaître notre projet, expliquer l'enjeu de l'engagement syndical. L'adhésion au syndicat n'est pas une assurance pour améliorer sa carrière, au contraire, le refus de parvenir doit primer sur l'ambition personnelle ; elle renforce l'instrument que les travailleurs se sont donnés au cours de l'histoire pour s'émanciper et préserver leur autonomie organique et donc politique. Afin de mobiliser les collègues pour la défense des syndicats, la FSU doit non seulement défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs dans toutes les instances où cela est possible, mais elle doit aussi devenir un outil de l'émancipation intellectuelle et politique des collègues alors que les médias, tant publics que privés, mènent une intense propagande contre les intérêts des travailleurs.

En Martinique, notre projet d'une fédération progressive et démocratique ne peut être seulement d'asséner les textes nationaux, mais d'y intégrer la situation particulière de notre société. En outre, la FSU Martinique doit aussi nourrir la réflexion nationale de notre fédération pour qu'à tous les niveaux nos spécificités soient respectées, par exemple dans la définition des critères permettant l'obtention des centres d'intérêt matériels et moraux (C.I.M.M.)

C'est pour ces valeurs, pour ce projet, que nous vous appelons à voter massivement pour la liste «UNITE et ACTION » et sans tendance.

LA COMMISSION ELECTORALE DE LA FSU MARTINIQUE :

Mme Cathy TANDAVARAYEN et Mr Roger NUMA du SNES

Tél : 0596 636327

Mail : s3mar@snes.edu

Mrs Eric BOISSON et Charles NOELE

SNUIPP :

Tél : 0596 637507

Mail : snu972@snuipp.fr